

Taxe d'accise

Il poursuit ainsi:

A l'époque de la tornade, j'ai cru sincèrement que vous-même et votre collègue à Queen's Park, M. Harry Parrot, vous efforciez de respecter l'engagement financier pris par vos gouvernements respectifs. Mais par la suite, il est devenu évident qu'aucun programme défini n'avait été élaboré, notamment au niveau fédéral, et de nombreuses personnes ont été sincèrement déçues du manque de participation du gouvernement fédéral.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, je ne puis guère comprendre pourquoi le gouvernement fédéral veut percevoir des impôts sur le matériel de construction qui sert à reconstruire une région dévastée. Je trouve un acte de ce genre immoral, pour ne pas dire criminel. Nombre de personnes touchées ne savaient pas où se procurer de l'argent; elles songeaient uniquement à abriter rapidement leur famille et leurs animaux avant l'hiver. Il ressort de mes discussions avec les représentants de la Chambre de Commerce du Canada, qui, comme vous le savez, s'étaient entretenus à l'époque avec M. John Crosbie, alors ministre des Finances fédéral, que les hommes politiques étaient très favorables au dégrèvement sous-mentionné, mais pas les bureaucrates d'Ottawa qui ne voulaient pas du surcroît de travail que représentait l'établissement d'un système permettant d'exonérer 600 familles de ces taxes. Je voudrais que le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux, mette au point un programme en vue de faire face à des catastrophes telles que les tornades.

Je sais qu'il existe un programme actuellement, mais il n'est pas assez efficace. En fait, il donne aux Canadiens l'impression que le gouvernement fédéral, quel que soit le parti au pouvoir, se fiche bien des victimes de ce genre de désastre.

M. Graham dit encore:

Ce programme devrait surtout prévoir des modalités d'aide financière appropriées. Pour autant que je sache, il n'existe présentement aucun programme précis dans ce domaine et je vous invite instamment, ainsi que vos collègues du gouvernement fédéral, de donner suite à ma suggestion.

• (1710)

Il a l'impression que rien n'est prévu, parce que Ottawa ne donnait aucun signe qu'il se préoccupait du sort de ces gens et de leurs lourdes pertes financières.

J'espère que la présente lettre vous aidera à convaincre les politiciens et les bureaucrates d'accepter la suggestion ci-dessus. Je l'espère sincèrement. Je ne voudrais pas vivre une expérience aussi traumatisante de nouveau, et j'espère que ceux qui traverseront pareilles épreuves n'auront pas à s'inquiéter des subsides fédéraux et provinciaux comme nous l'avons fait à Oxford, en août 1979.

Manifestement, M. Graham se préoccupe vivement de l'ampleur de l'aide fournie et il craint que les dirigeants du pays se soucient comme d'une guigne des victimes de cataclysmes naturels.

Je voudrais décrire brièvement la catastrophe qui s'est abattue sur cette région. Huit municipalités ont été touchées. La tornade est passée dans trois comtés, ceux d'Oxford et de Brant, et la municipalité régionale de Haldimand-Norfolk. Elle a touché les cantons de Zorra-Est-Tavistock, de Blandford-Blenheim, d'Oxford-Sud-Ouest, de Norwich, de Delhi et de Burford ainsi que les villes de Nanticoke et de Woodstock.

A la suite des dommages causés par cette tornade, 688 demandes de secours ont été adressées au comité chargé d'organiser les secours aux sinistrés. Environ le tiers des demandes ont été rejetées. Deux cent trente-cinq exploitations agricoles ont subi des dommages dans la région; une pomme-raie de 40 acres a été complètement dévastée. Huit églises ont été gravement endommagées, de même que quatre cimetières et 256 maisons dans la seule ville de Woodstock.

Le gouvernement ontarien qui, en vertu de l'entente fédérale-provinciale, est responsable des secours aux victimes de tornade et de catastrophes naturelles, vient de déclarer à combien se chiffraient les dommages. Après le passage de la tornade, on avait initialement évalué le montant des dégâts à 60 millions de dollars et on pensait que parmi des pertes, il y avait peut-être, pour 20 millions de biens non assurés.

Les chiffres définitifs que l'Ontario nous a communiqués, indiquent une perte totale de 13.5 millions de dollars, ce qui constitue l'une des pertes les plus élevées que le Canada ait enregistrées depuis longtemps par suite d'une catastrophe naturelle. De ce montant il n'y avait que 5.7 millions de dollars de dommages assurés, ce qui laisse un montant non assuré de 7.8 millions de dollars. Le comité de la localité chargé de verser les montants d'aide a dépensé une somme totale d'environ 7.1 millions de dollars.

Les pertes subies lors de cette catastrophe ont été très importantes et devraient nous préoccuper en tant que législateurs puisque nous sommes en mesure d'adopter des lois permettant de venir éventuellement en aide à tous nos concitoyens partout au Canada.

On ne saurait passer sous silence le fait que nombre de personnes méritent notre gratitude pour ce qu'elles ont fait lors de la catastrophe. Je veux parler de personnes à l'échelon fédéral, provincial et local. Je fais ainsi allusion à la Police provinciale de l'Ontario et à la Commission des services publics des différentes localités. Le Mennonite Disaster Service a accompli un excellent travail en donnant des emplois à ceux qui en avaient besoin. Différentes églises, des clubs sociaux ainsi que des individus ont donné de leur temps, de l'argent et des biens aux victimes de cette catastrophe.

Je voudrais faire quelques observations au sujet du rôle des deux premiers niveaux de gouvernement après ce sinistre. Il ne fait aucun doute que l'accord fédéral-provincial en vigueur comporte des lacunes fort inacceptables. Je sais qu'on projette de le modifier et j'y reviendrai dans quelques instants.

Je le répète, le rôle du gouvernement fédéral passe à peu près inaperçu aux yeux des Canadiens. Ils ne se rendent même pas compte que le gouvernement fédéral a effectivement un rôle à jouer. Nous devons en tenir compte lorsque nous examinerons les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter. En cas de sinistre, le gouvernement de l'Ontario garantit habituellement un versement correspondant aux fonds recueillis au niveau local pour venir en aide aux sinistrés. Il aurait en l'occurrence promis un montant d'aide correspondant au triple ou même, selon certains, au quadruple du montant recueilli au niveau local. Il y a désaccord sur ce point. Selon certains documents que je possède, il aurait promis de verser le triple. Mais il n'a jamais tenu sa promesse puisqu'il a versé beaucoup moins que les 3.7 ou 3.8 millions de dollars recueillis par le secteur privé dans les campagnes d'aide locales. Je trouve assez décevant que le gouvernement provincial ait laissé les gens croire qu'il triplerait le montant des dons personnels alors qu'en fin de compte, il n'a même pas fourni l'équivalent.